

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 064/2026

A LA SOCIETE PMK CONSTRUCT IMPORT & EXPORT.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 03/DGDA/CGPMP/DG/2024, conclu avec la DGDA, pour un montant total hors taxe dollars américains sept cent nonante-trois mille quatre cent vingt, nonante-quatre centimes (USD 793 420,94) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille cinq cent cinquante-trois, nonante-cinq centimes (USD 5 553,95), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 06/03/2026
Sceau de l'Établissement

Mc. Claude KAYUMBE NDAYI
Directeur Général

0000061